
Enfants et adolescents en danger, du repérage à la prise en charge - Ref DPC N°73382325044 session 26.003

Les violences faites aux mineurs sont fréquentes. Elles concerneraient 15 % des enfants. Elles sont le plus souvent intrafamiliales : psychologiques, physiques, sexuelles, conjugales, négligences. Elles sont le plus souvent intriquées, parfois agies par plusieurs auteurs. Les violences peuvent avoir des conséquences sur la santé physique, psychique et sociale des enfants et adolescents victimes à court, moyen et long terme. Elles produisent des situations de handicap ou de sur-handicap. Subir des violences intrafamiliales expose au risque de subir d'autres violences dans la vie future, et particulièrement des violences sexuelles.

Il y a donc un enjeu de repérage de ces situations dans les meilleurs délais par les professionnels de santé afin de permettre une prise en charge de ces situations de façon intégrée, protégée et graduée sur les territoires.

En effet, les professionnels du soin (médecins, infirmières, infirmières puéricultrices, sages-femmes...) rencontrent les enfants dès la maternité dans le suivi médical de droit commun, dans les services de protection maternelle et infantile et de santé scolaire, dans les établissements du secteur médico-social. La période qui entoure la naissance est aussi un moment au cours duquel les situations de violences et de négligences doivent être repérées.

- Pour ce faire la bonne connaissance de l'ampleur de ce sujet et des freins intrinsèques à les repérer est un objectif important de cette formation. Œuvrer pour diminuer les réticences à voir ces situations implique une professionnalisation de la prise en charge des violences sur mineurs. Les différents types de violences et leurs particularités seront exposés ainsi que leurs fréquentes intrusions et leur caractère gigogne.

- La mise en œuvre de parcours de soins, de mesures de protection adaptées et de préservation des preuves judiciaires sera le trépied de l'action des professionnels de santé contribuant au repérage de ces situations.

- Une session de situations cliniques permettra de comprendre la place de ces actions en santé dans le maillage administratif et judiciaire de la protection de l'enfance. Ces cas cliniques permettront de mieux évoquer les démarches nécessaires auprès des instances administratives et judiciaires en protection de l'enfance et la notion de partage d'information à caractère secret.

Durée : 5.00 heures

Profils des stagiaires

- Sages-femmes
- Pédiatrie
- Médecine générale
- Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat

Prérequis

- Soignants exerçant en activité hospitalière, libérale, ou en structure médico-sociale, auprès d'enfants ou adolescents.

Objectifs pédagogiques

- Reconnaître et analyser l'ampleur du phénomène des violences sur mineurs.
- Évaluer les conséquences des violences sur la santé des enfants et des adolescents.
- Définir la notion de besoins fondamentaux de l'enfant.
- Identifier et comprendre les freins au repérage pour mieux les surmonter.
- Annoncer et expliquer au mineur et à sa famille le diagnostic de suspicion de danger ainsi que la transmission d'une IP à la CRIP ou d'un SJ au Procureur de la République.

- Rédiger correctement une IP ou un SJ.
- Repérer et analyser les signes d'appel des situations de danger et de violences sur mineurs, et déterminer quand effectuer une Information Préoccupante (IP) ou un signalement judiciaire (SJ).
- Identifier et collaborer avec les interlocuteurs ressources dans les situations d'enfants en danger, notamment la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP), le médecin référent protection de l'enfance du département (MRPE), et les UAPED.
- Connaître et appliquer la législation et la réglementation concernant la protection de l'enfance.
- Respecter et maîtriser les contours du secret professionnel et du partage d'information à caractère secret.

Contenu de la formation

- Introduction : 20 min
 - Présentation de la formation et des orateurs.
 - Rapide brain-storming sur les attentes des participants.
 - Enoncer les objectifs de cette formation
- **Séquence 1** : 20 min - Positionnement du problème, définitions, données statistiques, épidémiologie
 - Connaître ce que recouvre le terme de maltraitance, violences, danger, risque de danger, négligences ...
 - Identifier les principales sources statistiques disponibles et les limites de leur production.
 - Identifier les freins à une connaissance épidémiologique fine de ces situations, la difficulté de production de données et l'absence de gold standard.
- **Séquence 2** : 60 min - Clinique de la violence et intrication des différents types de violences
 - Il existe plusieurs types de violences faites aux enfants et aux adolescents : physiques, psychologiques, sexuelles, conjugales, négligences et la traite d'êtres humains (dont la prostitution). L'hétérogénéité et la variabilité des présentations cliniques de ces différents types de violences exposent à un risque de retard diagnostique.
- **Séquence 3** : 60 min - Mise en situation / jeux de rôle : signalements, certificats
 - **En pratique** : Mise en situation sur différents cas cliniques. Préparation du jeu de rôle. Présentation du jeu de rôle. Discussion et présentations synthétiques de chaque cas. Echanges avec les participants.
 - **Cas clinique** : 1 demande de certificat - violences conjugales. 1 situation de négligence. 1 situation de violence physique. 1 situation de violence psychologique. 1 situation d'agression sexuelle intra-familiale. 1 situation d'agression sexuelle extra-familiale (ado)
- **Séquence 4** : 40 min - Perceptions du professionnel face à la violence : difficultés et réticences à penser la violence
 - Connaître les différents freins au repérage des violences faites aux enfants. Savoir utiliser les moyens disponibles pour lever les freins au signalement Enfants et Adolescents en danger : du repérage à la prise en charge. Avoir des pistes pour réagir au mieux face à un mineur en danger et le protéger. Savoir à qui s'adresser pour un avis spécialisé : identifier les interlocuteurs ressources et particulièrement la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), le Médecin Référent Protection de l'Enfance (MRPE) du département et les Unités d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED). Acquérir de l'aisance et de l'assurance dans le repérage et le signalement de mineurs en danger.
- **Séquence 5** : 30 min - Que dit la loi : obligations pour le soignant, secret professionnel, partage d'information à caractère secret
 - Comprendre le fonctionnement de la justice civile et pénale en protection de l'enfance. Connaître la notion de secret professionnel et la notion de partage d'information à caractère secret. Connaître le rôle du Procureur de la République et du juge des enfants. Comprendre la complémentarité entre la justice et les Conseils Départementaux en termes de protection de l'enfance.
- **Séquence 6** : 40 mn - Information préoccupante, signalement et demande de certificat : Quels écrits dans quelles situations ?
- **Conclusion** 10 min

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose de médecins experts dans le domaine de la pédiatrie.

Dr. BALENCON Martine : PÉDIATRE-MEDECIN LEGISTE - Expert près la Cour d'Appel de Rennes

Modalités pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Supports de formation (topos powerpoint)
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Échanges questions / réponses après chaque séquence - entre le(s) orateur(s) / participants
- Envoi des supports après la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Envoi d'un QCM pré et post test
- Formulaire questionnaire de satisfaction

Prix de la formation : 475.00 €

Modalités de certification :

- Amélioration des pratiques professionnelles
- Délivrance d'une attestation DPC

Délai d'accès : 1 jour

Programme mis à jour le : 27 mars 2026

Contact : medtrainingformations@gmail.com

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)